

ifce

*if*ce  
institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**

 les Haras  
nationaux

 le Cadre  
noir

# **Médicaments vétérinaires : quelles règles ?**

Marie Delerue - Juin 2018

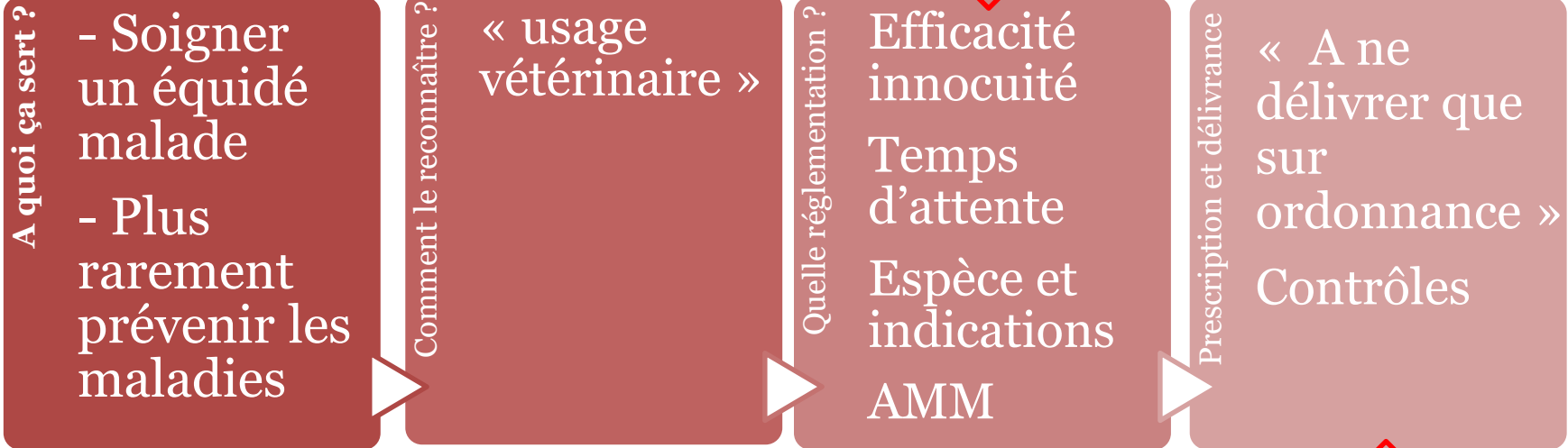
# ifce

## Sommaire

- Qu'est ce qu'un médicament vétérinaire ?
- La prescription
- Médication et exclusion de la consommation
- Gare au dopage !
- La délivrance du médicament
- L'antibiorésistance
- Conservation des médicaments et ordonnances

# Qu'est ce qu'un médicament vétérinaire ?

**Agence Nationale  
du Médicament  
Vétérinaire**



**DDecPP  
ARS**

# La prescription

Qui prescrit ?

Vétérinaire



Quel médicament ?

Avec une AMM équidés

Principe de la cascade

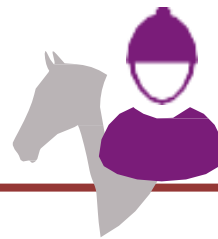


Cheval exclu de la consommation humaine → tous les médicaments autorisés

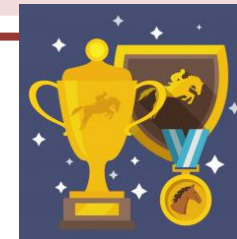
Cheval non exclu → seuls certains médicaments

Quelles obligations pour le détenteur ?

Présente le document d'identification du cheval



Informe de sa participation à une compétition ou course



# La prescription



**Quelles obligations pour le vétérinaire ?**



# La prescription

Cas particulier : **Le suivi sanitaire permanent** →  
prescription sans examen clinique préalable

## 1. Soins réguliers

## 2. Bilan sanitaire d'élevage annuel

→ état sanitaire de référence des équidés

## 3. Protocole de soins

- actions pour améliorer les conditions sanitaires des équidés
- liste des affections pour lesquelles les traitements peuvent être prescrits sans examen clinique
- critères d'alerte nécessitant l'intervention du vétérinaire

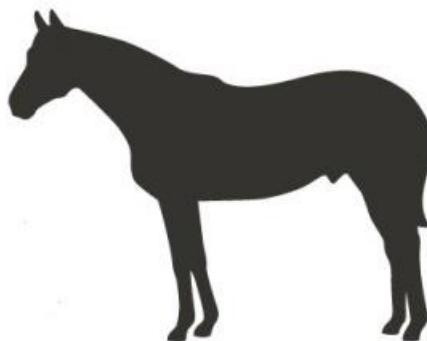
## 4. Visites régulières de suivi



Médicaments d'urgence

# Médication et exclusion de la consommation humaine

**Principe**



= animal de rente

**Exception**

Exclusion de la consommation humaine

Base sire

Document d'identification

# Médication et exclusion de la consommation humaine

**Mon cheval n'est pas exclu de la consommation**

**→ quel médicament le vétérinaire peut-il prescrire ?**



Un médicament  
**avec LMR**

Exclusion  
temporaire pendant  
le **temps d'attente**  
nécessaire

Notification sur  
l'**ordonnance**



# Médication et exclusion de la consommation humaine

**Mon cheval n'est pas exclu de la consommation**

**→ quel médicament le vétérinaire peut-il prescrire ?**

Un médicament **sans LMR** mais appartenant à la **liste des 88 substances essentielles pour la santé des équidés**

Administration par le vétérinaire

Exclusion temporaire **6 mois**

Notification sur le **feuillet médicamenteux** (partie III) et la **Base SIRE**

# Médication et exclusion de la consommation humaine

Un médicament **sans LMR** et ne faisant pas partie de la **liste des 88 substances essentielles**

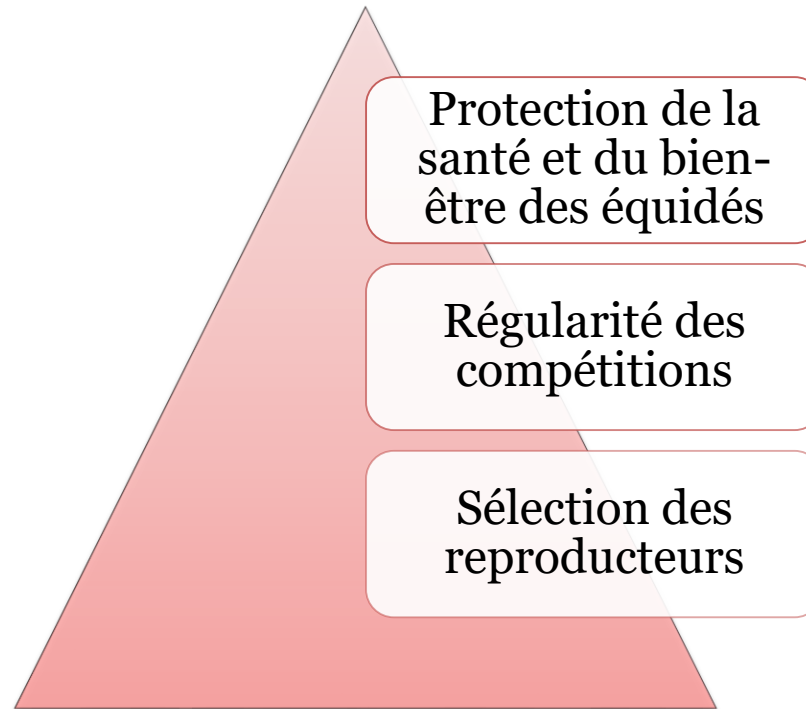
Exclusion **définitive**

Notification sur le **feuillet médicamenteux** (partie II) et la **Base SIRE**

# Gare au dopage !

Les règlements des compétitions/codes des courses imposent l'absence de substances médicamenteuses dans l'organisme du cheval le jour d'une compétition/course, voire 3 jours avant pour les courses.

## Pourquoi ?



# Gare au dopage !

Posologie, voie d'administration, durée du traitement

Utilisation si possible de molécules à élimination rapide et formes injectables

Estimation d'un délai dopage par le vétérinaire

Respect strict des consignes de l'ordonnance

Respect des bonnes pratiques dans les écuries



Durée indicative ≠ Temps d'attente

1 seau par cheval si médicament par voie orale



## Par un pharmacien

Uniquement sur présentation d'une ordonnance rédigée par un vétérinaire



## Par un vétérinaire

Uniquement pour des médicaments qu'il a lui-même prescrits



## Sur internet

Interdit par la réglementation  
Inefficace voire dangereux pour la santé du cheval (contrefaçons)

# L'antibiorésistance

- Antibiotiques → destruction ou arrêt de la multiplication des bactéries pathogènes à l'origine de maladies infectieuses
- Apparition de l'antibiorésistance = phénomène naturel **de défense des bactéries vis-à-vis de l'action exercée par l'antibiotique**
- Le développement de l'antibiorésistance = réduit les possibilités de traitement en cas d'infection → **préoccupation majeure** en termes de santé humaine et animale
- Utilisation massive d'antibiotiques → favorise l'apparition et la propagation des gènes de résistance chez certaines bactéries

Règles de prescription  
et délivrance

Respect des consignes de l'ordonnance et  
estimation du poids du cheval

Eviter les contaminations croisées

Ne pas utiliser les médicaments  
pour un autre cheval

Bonnes pratiques  
de conservation

# Conservation des médicaments

## Eviter une altération de la qualité des médicaments

Stockage au propre

À l'abri de la chaleur et du gel

Au réfrigérateur si besoin

Jeter les médicaments périmés et les solutions injectables ouvertes depuis plus d'1 mois

**Pas d'accès à un public non averti**

# Conservation des ordonnances

## Médicament = ordonnance

Conservation des ordonnances pendant 5 ans

Enregistrement des soins, interventions vétérinaires et traitements dans le registre d'élevage

Intérêt pour le bilan sanitaire d'élevage



# Ce qu'il faut retenir

Les étapes clés : de la prescription au registre d'élevage



Examen clinique (ou suivi sanitaire permanent)

Présentation du document d'identification



Choix du médicament et rédaction d'une ordonnance, administration du médicament le cas échéant, exclusion du cheval de la consommation au besoin, visa du registre d'élevage



Délivrance du médicament



Administration selon le respect des consignes de l'ordonnance



Enregistrement des traitements et classement des ordonnances dans le registre d'élevage

# Pour en savoir plus...

- **Les prochaines webconférences**
  - Le mardi 12 juin à 11h30 : Maladie de Lyme : mythe ou réalité
  - Le mardi 19 juin à 11h30 : Adapter sa vitesse en cross
  - Le mardi 26 juin à 11h30 : Un pansage respectueux du bien-être
- **Dépliant « Comment bien utiliser les médicaments chez les équidés »**
- **Équi-paedia** [www.equipaedia.fr](http://www.equipaedia.fr)



**équi-paedia**

l'encyclopédie pratique  
du cheval